

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 5 juillet 2017

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 3, 4 et 5 juillet 2017

2017 DFPE 94 Subvention (56 302 euros) et avenant n°1 à l'Association Familiale Catholique Saint Pierre – Saint Dominique pour la halte-garderie (14e).

Mme Nawel OUMER, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment le livre V, article L.2511-1 et suivants,

Vu le projet de délibération en date du 20 juin 2017, par lequel Madame la Maire de Paris propose l'attribution d'une subvention et la signature d'un avenant avec l'Association Familiale Catholique Saint Pierre – Saint Dominique ;

Vu l'avis du Conseil du 14e arrondissement en date du 19 juin 2017 ;

Sur le rapport présenté par Mme Nawel OUMER, au nom de la 4e Commission,

Délibère :

Article 1 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer un avenant n°1 à la convention, dont le texte est joint à la présente délibération avec l'Association Familiale Catholique Saint Pierre – Saint Dominique ayant son siège social 26, rue du Commandant René Mouchotte (14e), pour l'attribution d'une subvention de fonctionnement.

Article 2 : Une subvention de 56 302 euros est allouée à l'Association Familiale Catholique Saint Pierre – Saint Dominique (n° SIMPA 41041, n° dossier 2017_01413).

Article 3 : La dépense correspondant à cette subvention, sera imputée au chapitre 65, rubrique 64, article 6574, ligne VF 30002 du budget de fonctionnement de la Ville de Paris pour l'année 2017, et suivantes, sous réserve de la décision de financement.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO